

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 38

Artikel: A propos d'une noce de village : causerie
Autor: Desbois
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en rapport logique avec leur grandeur physique.

Une âme saine dans un corps sain, c'est la devise des gymnastes; une grande âme dans un grand corps, c'est une conséquence qui doit être considérée comme rigoureuse. Cela devient un devoir d'avoir un grand cœur. Il ne conviendrait pas de promener une vilaine petite âme dans un monument imposant. Cela ressemblerait à un inconnu enterré dans un Panthéon. Il ne suffit pas de s'étendre en longueur, à la manière d'une bande de caoutchouc; il faut être grand aussi de toutes les façons: par la pensée, par le travail, par la conscience et la bonté. »

Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers.

Nous avons reproduit dans notre précédent numéro, pour qu'il soit jugé comme il le mérite, un article à la fois ridicule et fort désobligeant publié par le *XIX^{me} Siècle* à l'adresse des hôtels de la Suisse, cela à l'occasion de la prochaine ouverture, à Ouchy, des cours de l'*Ecole professionnelle* de la Société suisse des hôteliers.

Aujourd'hui nous avons sous les yeux les statuts relatifs à cette institution. L'extrait suivant suffira pour renseigner exactement nos lecteurs sur son origine et son but :

Dans sa séance du 17 octobre 1892, l'assemblée générale de la Société suisse des hôteliers a décrété la fondation d'une institution portant le nom: *Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers*, avec siège dans la Suisse romande.

Cette école a pour but de venir en aide aux jeunes gens qui veulent se vouer à la profession d'hôtelier, de les préparer à cette carrière et de leur enseigner autant que possible toutes les connaissances théoriques et pratiques indispensables pour réussir et prospérer dans la vocation dont il s'agit.

L'Ecole sera ouverte chaque année pendant six mois, avec 30 à 32 heures de leçons par semaine. L'enseignement porte sur les branches et exercices suivants :

1. *Allemand*: exercices d'orthographe et de style en tenant compte surtout de la correspondance professionnelle.
2. *Français* et *anglais*, en tenant compte spécialement de la profession.
3. *Calcul* professionnel.
4. *Tenue de livres* et *calligraphie*.
5. *Géographie* de la Suisse et *régime du trafic international*.
6. *Service de la cave* et *de la cuisine*; *connaissance des marchandises en général*.
7. *Règles de morale* et *de bonne tenue*.
8. Le *service* en général et autres *exercices pratiques*.

L'Ecole est un internat; les élèves sont logés, nourris et suivent tous les cours dans une maison particulière ou dans un hôtel mis à disposition dans ce but.

Un maître attiré à poste fixe, demeurant dans l'internat et auquel incombe, à côté de l'enseignement qu'il doit donner, la surveil-

lance spéciale des élèves en dehors des heures de leçons et hors de la maison.

Des professeurs ou maîtres externes seront chargés de l'enseignement de certaines branches spéciales.

Des hommes du métier donnent quelques heures de cours sur certaines branches d'ordre professionnel pratique.

En vue de maintenir une discipline sévère dans l'institution, les élèves doivent se soumettre à un règlement, dont voici les dispositions principales :

Politesse et respect envers le gérant et sa femme, vis-à-vis des maîtres et des membres du Conseil de surveillance; bonne intelligence entre les élèves; retenue et modestie dans l'école et en dehors de l'école.

Fréquentation obligatoire des cours et préparation consciencieuse pour ceux-ci.

Défense de sortir le soir sans permission. Les jeux de cartes et la fréquentation des cafés et auberges sont interdits.

A propos d'une noce de village.

CAUSERIE

Les coups de fusil répondent aux coups de canon, les cloches envoient au loin leurs sons joyeux, les enfants courent dans les rues et les femmes quittent en hâte leurs demeures: elles ne veulent pas arriver les dernières, les meilleures places seraient prises et c'est le moment de bien voir et de bien entendre, car... il y a noce au village!

Et une belle noce! Dans le cortège, formé par les époux et leurs amis, il n'y a que des visages frais et gais; les jeunes filles ont des robes blanches, ornées de rubans bleus ou roses, suivant la nuance des fleurs qu'elles portent dans les cheveux.

Les mariés ont l'air heureux: au village on se connaît si bien, on s'aime tant et depuis si longtemps, qu'on s'en va à l'église sans larmes dans les yeux et sans crainte dans le cœur.

La noce passe au milieu de deux haies de curieux. Et pendant que les époux échangent dans le temple des promesses réciproques, les spectatrices se font part de leurs impressions:

— L'épouse est bien *arrangée* et bien jolie, mais cela n'empêche pas que voilà toujours une pauvre créature de plus à la chaîne, et que son mari va faire comme les nôtres autrefois, lui promettre plus de beurre que de pain. Ah! si les filles savaient!... Mais allez leur faire entendre raison!

— Enfin, que voulez-vous? ajoute une seconde désenchantée, nous n'avons rien voulu écouter non plus: on sait que l'amour est aveugle et qu'il n'est pas prêt à recouvrer la vue. Il ne faut pas vous tourmenter pour la jeune femme; elle se tirera d'embaras comme nous, tant bien qu'elle pourra.

— Ne dites pas tant de mal des maris, mesdames, riposte une jeune fille en

riant de bon cœur: si on vous prenait les vôtres vous seriez bien attrapées et n'auriez pas un moment de tranquillité jusqu'à ce qu'on vous les ait rendus. Et d'ailleurs, puisqu'il faut verser des larmes en ce monde, autant pleurer de chagrin d'avoir un mari que de regret de ne point en avoir trouvé.

Au même instant, un coup de canon, ébranlant le village, annonce que la noce sort de l'église. Les enfants courent, se poussent, culbutent les uns par-dessus les autres; c'est à celui qui sera le plus adroit et ramassera le plus de pièces de monnaie que dans ce moment l'époux jette au milieu d'eux. C'est une mêlée impossible au milieu de laquelle le cortège a peine à se frayer un passage.

Chez les parents de la mariée, le goûter de noce est préparé. Dans ce repas, point d'étiquette et de cérémonial, les présentations sont supprimées ainsi que les savantes révérences et les demi-sourires polis; par contre les propos joyeux, les rires, les chants y retentissent et se font entendre jusque dans la rue.

Ce premier festin, composé de gâteaux, de thé et de café, n'est qu'une préparation au véritable repas de noce, au souper qui ne commence guère avant dix heures du soir et dure souvent jusqu'au matin.

Les habitants des villes trouvent ridicules les goûts des villageois qui aiment à célébrer leurs noces avec grand fracas et entourés de leurs parents et amis; ils préfèrent s'en aller et promener un peu leur bonheur en chemin de fer.

— La chose, au fond, revient au même: l'essentiel est que les époux soient bien pénétrés de leurs devoirs futurs et surtout que le jeune marié ait profondément gravées dans la mémoire les paroles qu'un vieil auteur indien adressait autrefois au protecteur de la femme:

« Chéris-la, toi qui es son mari, comme une bénédiction envoyée du ciel; que la douceur de ta conduite te rende cher à son cœur! »

Si le nouvel époux est décidé à obéir à ce sage conseil, le jeune ménage peut aller au-devant des bons et des mauvais jours, car sa compagne, dans ce cas, soignera son nid avec tendresse et ne jettera jamais au vent les brins de mousse qui le composent.

* * *

Le repas du soir a succédé au goûter de l'après-midi, les jeunes gens du village ont exécuté devant la maison de l'époux, où la noce festoie, un chant de circonstance qui fait accourir, cette fois, non les femmes qui doivent garder les enfants endormis, mais les hommes qui pourront faire d'une pierre deux coups, car la demeure du marié est à proximité de l'auberge.

Mais l'heure s'avance... Le dernier coup de canon vient de se faire entendre, c'est le moment de rentrer chez soi.

Rentrez-y avec joie, maris, qui avez obéi au conseil du vieil Indien : quels bons sourires, quels doux regards vont vous accueillir ! Vous avez raison de vous hâter ! Quant à vous qui marchez lentement pour retarder le retour au logis où vous attend le mécontentement ou l'indifférence, ne vous plaignez pas !

Si les yeux que vous avez fait pleurer se détournent de vous, si la bouche qui vous souriait autrefois n'a plus à votre service que des paroles désagréables ! vous l'avez mérité !

« Chéris-la comme une bénédiction, toi qui es son mari ; que la douceur de ta conduite te rende cher à son cœur ! » Est-ce ainsi que vous avez agi envers votre femme ? Non ! vous en convenez pourtant ! Alors, si elle vous reçoit mal ce soir, vous n'aurez pas à vous plaindre. Autrefois elle mouillait son oreiller de ses larmes en attendant votre retour et s'endormait enfin fatiguée d'une veille inutile en soupirant :

Tous les lilas se sont flétris !
La brise de mai les balance :
Je l'aimais, il n'a pas compris,
Maintenant je pleure en silence !

Aujourd'hui, tout est fini, votre femme ne soupire plus, elle ne pleure plus et vous reçoit mal, ce qui ne serait jamais arrivé si vous aviez écouté l'écrivain indien qui en savait plus long que vous, tout Indien qu'il était.

Et vous, vieux garçons, qui allez retrouver votre foyer désert, vous ne serez ni mal, ni bien accueillis, ce qui est, ne vous semble-t-il pas, la pire des choses ? Rien ne remue chez vous et ce silence vous attriste, convenez-en !

Il est vrai que vous n'avez pas de quoi être bien gais ; la vieillesse va venir avec les rhumatismes et autres infirmités. Vous avez répété souvent que celui qui se marie fait bien, mais que celui qui ne se marie pas fait encore mieux ! Et néanmoins, aujourd'hui, vous trouvez qu'il serait agréable d'avoir près de vous une bonne femme toujours prête à vous soigner, à vous frictionner, à vous faire avaler des tisanes, à vous poser de emplâtres ou des cataplasmes, à vous envelopper de flanelles, et toute disposée à vous pleurer quand le moment sera là... Des larmes vous viennent aux yeux quand vous pensez à ce bonheur que vous avez rejeté et vous dites avec regret : « Celui qui ne se marie pas fait bien, mais celui qui se marie fait encore mieux. »

Nous voilà loin de la noce : c'est elle pourtant qui m'a donné l'idée d'indiquer au jeune époux d'aujourd'hui et aux

maris en général le moyen infallible d'être toujours contents de leurs femmes. Ce moyen consiste simplement à se souvenir du conseil, le meilleur que jamais homme ait donné à son semblable : « Chérissez-les comme une bénédiction envoyée du ciel, vous qui êtes leurs maris : que la douceur de votre conduite vous rende chers à leur cœur ! »

M^{me} DESBOIS.

Lo monnâi dè Breteigny.

Vo sédè qu'èin 45 n'èin z'u la revoluchon deïn lo canton dè Vaud ; mà c'étaï 'na revoluchon iò lè pétâiru n'ont rein dè. Coumeint faillâi déguelhi lo gouvernemeint iò n'iaivâi quasû què dâi ristou, et qu'on ein volliâvè pas mé ourè parlâ, c'est pè Lozena qu'on allâvè po lè mettrè avau et po nettîyi lo tsaté ; et coumeint nion n'avâi enviâ dè lào fèrè passâ l'arma à gautse, on lâi allâ du pertot avoué dâi dordons, po lè z'époâiri, et l'est tot ceïn qu'èin faillâi.

Cein fut vito fé. Lo gouvernemeint, que grulâvè deïn sè tsaussès, démi-chenâ ; Druey, qu'èin étaï, mà qu'étaï dâo parti dâi gripiou, fe rasseimbliâ su Monbénon ti lè citoyeins qu'étiot z'u pé la capitâla po lo grabudzo, montâ lè cinq premi pachons de n'étsila qu'on avâi appoyi contrè la fonda d'on teliot, et ein sè tegneint de 'na man à n'on pachon pe amont, sè revirè et fe on discou à ti cliâo dzeins po derè que n'iaivâi pas fauta dè rolhi, que la revoluchon étaï fète, que lo Conset d'Etat avâi débagadzi et que sè poivont reintornâ tsacon tsi leu.

Mâ quand lo nové gouvernemeint fut nonmâ, onna bouna eimpartiâ dâi menistrès, que tegnont po lo vilhio, démi-chenaront, que ma fâi lâi eut dâi perrotsès que n'uront nion po prédzi la demeindze. Lo gouvernemeint poivè pas ceïn laissi dinsè, kâ deïn cé teimps on allâvè mè ào prédzo qu'ora. Adon, po ne pas laissi trào dé curès vouaisûes, tsertsâ dâi menistrès po reimpliaci lè z'autro ; mà se l'étiot ti dâi bravès dzeins, n'étiot pas ti d'attaque. Cé qu'on einvoyâ pè Breteigny ne vaillèssâi pas lo vilhio po débliottâ on prédzo ; mà tot parâi lè dzeins allâvont à l'église, kâ on n'ousâvè pas fèrè autrameint. Lo vilhio Féli, lo monnâi, que ne manquâvè jamé, regrettàvè gaillâ lo vilhio menistrè, mà l'allâvè tot parâi ourè lo nové, quand bin l'étaï molési dè l'attiutâ grand teimps, kâ lo pourrè hommo piornâvè ein prédzeint, crotsivè, enfin quiet ! c'étaï 'na rèsse. Onna demeindze que prédzivè avoué tant pou d'acquouet, lo vilhio Féli s'eindoo coumeint on toupin. Ora vo sédè coumeint sont lè monnâi tandi la né : tant que lo moulin va, sè reveillont pas ; mà quand lo boratté s'arrètè, adieu lo sono. Lo vilhio Féli droumessâi don coumeint on benhirâo

ào prédzo, tandi que lo menistrè dévèzâvè ; mà parait qu'a n'on momeint lo menistrè a z'u lo subliet copâ et s'est arretâ franc. Adon Féli, que n'out pe-rein, et que sè crâi ào moulin, sè reveillè tot accouâiti ein faseint : « Samuïet, va reboutâ l'igue ! »

Cein que c'est què lè revoluchons !

Un biographe de M. L. Ruchonnet raconte ces deux anecdotes amusantes :

En séjour aux Torneresses, il fut, dans une excursion, trempé jusqu'aux os ; s'étant réfugié dans un chalet, il emprunta les vêtements d'un vacher ; pendant que ses habits séchaient, survinrent des dames anglaises avec lesquelles il lia conversation en employant la langue des charmantes misses et ladies. Elles furent charmées, étonnées d'entendre un vacher manier si bien leur langue, et M. Ruchonnet donna pour explication qu'en Suisse tous les vachers de son espèce parlaient l'anglais.

Quelques jours plus tard, les mêmes personnes se trouvèrent à table d'hôte en compagnie de M. Ruchonnet. Elles n'avaient plus devant elles le vacher, mais celui qui leur avait été désigné comme faisant partie du ministère suisse.

Pendant la durée du tir cantonal de Lausanne, en 1868, des plaintes parvinrent au comité, relativement au pare-balles qui, d'après les plaignants, n'arrêtait pas les projectiles, ce qui mettait dans un vrai danger les habitations situées derrière le dit pare-balles. Certains membres du comité, voulant s'assurer du fait, se rendirent sur les lieux pendant la durée du tir. Naturellement ils entendirent le sifflement des balles, ce qui provoqua chez eux un étonnement mêlé d'un malaise assez naturel. M. Ruchonnet calma les inquiétudes par ces mots tombés simplement de ses lèvres : « Nous avons garanti le pare-balles, donc nous n'avons pas le droit d'avoir peur ! »

Voulez-vous vivre vieux ? C'est bien simple, nous raconte le *Gaulois* :

Un médecin qui vient de mourir à l'âge de cent-sept ans a fait connaître, avant sa mort, le secret de sa longévité. Il suffit, pour arriver à ce résultat, de placer son lit du nord au sud, dans la direction des grands courants magnétiques du globe.

On a remarqué, en effet, que le flux du courant électrique est plus intense dans la direction du nord pendant la nuit que pendant le jour. En tournant la tête au nord, ou plutôt légèrement vers l'est, dans le flux même du courant électrique, on se trouve dans les meilleures dispositions pour goûter un repos parfait.

L'influence du courant magnétique sur le corps de l'homme a été constatée depuis longtemps, et, en 1765, le docteur Clarick, à Göttingue, guérissait les maux de dents en dirigeant vers le nord le visage de la personne sur laquelle il opérait et en touchant la dent malade